

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 18 (1927)

Artikel: Hygiène scolaire
Autor: Henchoz, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hygiène scolaire.

Il serait bien mal venu celui qui oserait affirmer que, depuis près de trente ans, on ne s'est pas assez occupé d'hygiène. On serait au contraire presque autorisé à déclarer que l'on a fait le tour de toutes les questions qui s'y rapportent, qu'il ne reste plus rien à dire. Théoriquement peut-être, mais pratiquement il n'en est pas de même. Dans nos agglomérations principales, d'heureux changements ont été réalisés. Il subsiste encore des bâtiments insalubres, des logis malsains, des cours encombrées de déchets et de détritiques, des édifices négligés le long d'une artère très fréquentée. Et dans bien des localités rurales, il reste pas mal à faire pour obtenir l'enlèvement régulier et la destruction des matières usées, pour engager une défense efficace contre la poussière. Dans les appartements, est-on partout arrivé à organiser une lutte énergique contre tous les germes de morbidité ? Les bâtiments publics sont-ils toujours entretenus de façon à être des centres d'éducation ? C'est un combat incessant qu'il faut livrer, chacun le sait. Mais on peut le rendre aussi aisé que possible en prenant des dispositions qui ne sont point très compliquées. L'hygiène est surtout une œuvre de prophylaxie. On ne l'a pas encore suffisamment comprise. Il faut, sans se lasser, faire l'éducation de la jeunesse, lui montrer que nul n'a le droit de faire fi de la santé de ses semblables, qu'au point de vue hygiène tous les individus formant une même communauté sont solidaires.

La science a fait de remarquables progrès dans ce domaine ; aussi n'est-il permis à qui que ce soit de ne pas en tenir compte. On ne doit pas non plus se borner à recevoir ses informations dans une attitude purement passive. Une tendance encore trop répandue consiste à attendre que les autorités agissent,

quitte à considérer leurs décisions comme une atteinte à la liberté individuelle. Dans une vraie démocratie, il n'en doit pas être ainsi.

I. Le nettoyage des bâtiments d'école.

En pensant certainement à tous ses confrères, non seulement de la ville de la Limmat, mais d'ailleurs encore, M. Laupper, concierge du bâtiment scolaire de la Haute-Promenade, à Zurich, a rédigé le programme de leur travail, lequel a été publié, cette année, dans le premier cahier de la *Revue suisse d'Hygiène*.

L'atmosphère viciée de beaucoup d'écoles provient, dit-il, d'une méthode défectueuse d'entretien et de nettoyage. Il signale sans crainte les fautes que l'on commet généralement. Mais il montre aussi celles dont les architectes sont responsables. Des enfants robustes avant de fréquenter l'école, n'ayant jamais été malades, sont atteints d'affections des voies respiratoires qui les amènent parfois à l'infection tuberculeuse. Les maîtres eux-mêmes, plus résistants, sont forcés de recourir à tout instant aux pastilles Gaba ou de se faire badigeonner la gorge.

On est loin de se douter qu'une foule de détails ont leur importance pour la santé. C'est à ce propos que le mot : « Petites causes, grands effets » doit être pris très au sérieux.

Or le concierge ne peut pas tout prévoir ; il n'est souvent pas préparé à la tâche qu'on lui impose. Qui choisit-on généralement ? Un artisan. Il pourra faire bien des réparations, ce qui évitera de recourir au menuisier. Mais se préoccupe-t-on de ses connaissances en hygiène ? Aussi ne faut-il point s'étonner s'il accomplit son travail mécaniquement. Au fond, on ne lui a pas demandé autre chose.

De plus, le travail imposé à un concierge est fatigant et lui attire généralement peu de reconnaissance. Des heures régulières de travail comme la plupart des hommes, il ne les a pas. Le matin, à midi, le soir, quand cesse la besogne pour les autres, il doit se mettre à l'œuvre, surtout le soir, alors que beaucoup peuvent se délasser ou se reposer. Et dans l'intervalle, il est continuellement de piquet ; la surveillance qui lui incombe ne s'arrête pas. Des courses, s'occuper des enfants indisposés, recevoir les personnes qui viennent aux renseignements : il doit être à la disposition de tout le monde. Le soir ce sont des cours,

des réunions ou des exercices de sociétés. Il est fréquemment 22 heures quand il s'appartient à lui-même, après une journée fort remplie.

Aussi faut-il actuellement à un concierge une capacité physique peu ordinaire pour exécuter son travail convenablement. Une intelligente compréhension de sa tâche lui est aussi indispensable. C'est ce qui manque à la plupart.

A cet égard, si M. Laupper venait rendre visite à ses collègues de Lausanne, entre autres, il pourrait se rendre compte que ce qu'il souhaite est réalisé d'une façon très satisfaisante, aujourd'hui, dans la principale agglomération scolaire des bords du Léman.

Vient ensuite le programme complet du travail du concierge, découlant des principes généraux suivants :

a) Des instructions précises et détaillées doivent être adoptées au sujet de l'entretien des locaux scolaires ;

b) Une surveillance qualifiée doit être exercée ; toute négligence est à réprimer immédiatement ;

c) Des analyses bactériologiques de l'air et des déchets sont à effectuer à intervalles assez rapprochés ;

d) Des cours d'hygiène et de bactériologie sont à organiser pour les concierges.

Ce que l'on doit exiger dans toute école afin de protéger la santé des élèves et des maîtres, ce n'est pas seulement l'apparence de la propreté, mais une propreté minutieuse en tout et partout.

Le programme proprement dit est divisé comme suit :

a) Travaux journaliers ;

b) Travaux hebdomadaires ;

c) Travaux mensuels.

Deux fois l'an, au printemps et en automne, doit se faire une revue générale, une revision des installations, du mobilier, des collections. L'ordre à suivre, pour les différents travaux que comporte cette revision est donné avec tous les détails voulus, ainsi que la façon de s'y prendre pour les nettoyages courants, pour l'entretien des parois, plafonds, planchers, selon la nature de ceux-ci. Des instructions sont même données au sujet de la distribution de l'encre.

Et M. Laupper se garde d'oublier de signaler ce qui est exigé souvent du personnel féminin. Il s'élève énergiquement avec raison contre ce qui se pratique trop souvent. Une telle tâche est à imposer à des hommes formés pour cela.

II. Le spiroscope.

Depuis un certain nombre d'années, dans les écoles, on a introduit et même imposé avec raison les exercices de gymnastique respiratoire. Mais les résultats ne sont pas toujours suffisamment marqués. Il est très difficile de se rendre compte de l'amplitude que prend la cage thoracique à chaque inspiration. Et quand on a une classe de quarante à cinquante élèves, le contrôle devient compliqué, surtout s'ils n'ont pas le torse nu. Le sifflement que l'on entend à l'expiration est une indication relative. Il a de plus le défaut d'être artificiel.

Dans les colonies de vacances ou les classes de plein air, la surveillance est plus facile. Là on constate aisément les progrès que font les élèves ; on peut les prendre individuellement quand il le faut.

Le spiromètre permet de faire des mensurations utiles. On lui reproche d'être uniquement un moyen de mesure, mais de n'avoir aucune influence d'entraînement pour développer la fonction respiratoire, soit le jeu des poumons.

M. le Dr Pescher, ancien interne des hôpitaux de Paris, a imaginé un appareil spécial qui atteint, paraît-il, le but cherché.

Il est parti de ce qu'il a appelé le « procédé de la bouteille ». Celui-ci est simplement une application du principe de Torricelli. Une bouteille remplie d'eau, renversée, le goulot en bas, dans une cuvette d'eau, ne se vide pas, bien que débouchée. Pour la vider, il faut insuffler dans son intérieur, à l'aide d'un tube, un volume d'air égal au volume d'eau qu'elle contient. Pour que l'expérience se fasse rationnellement, il faut employer un tube avec embouchure (stérilisable, s'il doit servir à plusieurs) et un coude métallique afin qu'il ne s'aplatisse pas sous l'effet de la pression du cou de la bouteille.

Quand celle-ci a été vidée par une ou plusieurs insufflations, il n'y a qu'à la remplir et à recommencer autant de fois que l'on juge nécessaire pour l'entraînement. Le désagrément est de falloir remplir la bouteille plusieurs fois.

C'est pourquoi le Dr Pescher en est arrivé à imaginer son *spiroscope*¹. Celui-ci se compose d'un réservoir et d'un flacon

¹ M. W. Margot, bandagiste, à Lausanne, pourra renseigner ceux qui le désireront.

avec accessoires. En soufflant dans l'appareil par l'embouchure du tube spirosopique, on fait pénétrer l'air insufflé dans le flacon.

Le sujet se rend compte par lui-même de deux choses très importantes :

a) Comment il souffle ;

b) Combien d'air il est capable de souffler, s'il s'agit de mesurer sa capacité respiratoire ; et, s'il est en période d'entraînement, le point précis où il doit arrêter son insufflation pour se conformer aux prescriptions du médecin.

Car le spiroscope permet de se livrer à des exercices modérés, athlétiques, à des insufflations simples, réglées, à des exercices intensifiés.

C'est donc un moyen de contrôle, mais aussi d'entraînement, et un instrument d'une grande portée thérapeutique.

Il peut rendre de signalés services aux médecins, et à tous ceux qui s'occupent d'éducation physique : instituteurs et maîtres de gymnastique.

III. L'hygiène mentale de l'adolescente

Tel est le titre d'une remarquable étude de M. le Dr H. Bersot, spécialiste des maladies nerveuses, à Neuchâtel, parue dans le quatrième fascicule de la *Revue suisse d'Hygiène* de 1926.

Des ligues d'hygiène mentale, dit-il, existent en Amérique, en France, en Belgique, dans les pays scandinaves ; elles y prennent un essor réjouissant. Leur but est de lutter contre tout ce qui peut provoquer des troubles mentaux, d'aider et de suivre dans la vie les affaiblis qui ont eu un jour une crise de folie ou les tarés que l'aliénation menace. Elles apportent leur collaboration à la lutte contre l'alcoolisme et tous les poisons sociaux générateurs de folie.

Mais l'hygiène mentale va plus loin encore. Elle s'occupe aussi de l'individu normal et vise à mettre en valeur toutes ses capacités mentales. Tout ce qui tend à fortifier l'intelligence, à l'enrichir, tout ce qui contribue à perfectionner la conscience morale et religieuse, tout ce qui aide l'individu à mieux se connaître, à mieux connaître et comprendre ses semblables, rentre dans le cadre de son action.

L'hygiène mentale est *individuelle* ou *sociale*, selon qu'elle se propose de perfectionner l'individu ou de lutter en faveur de

mesures législatives ou éducatives qui contribueront à élever le niveau mental de la société. Elle est nécessairement fondée sur la *psychologie*. Mais elle devra différer suivant l'âge, le tempérament et l'état social de ceux auxquels elle s'adresse. Ce sont là des vérités courantes, semble-t-il. Il est en tout cas une période où l'hygiène mentale doit intervenir de façon très marquée, c'est celle de l'adolescence.

Depuis une quinzaine d'années, on s'est efforcé de mettre en lumière le rôle des sécrétions internes dans le développement physiologique. La glande thyroïde insuffisamment vitale peut provoquer l'arrêt de la croissance, une intelligence endormie, une torpeur intellectuelle et affective, des troubles corporels (peau épaissie, cheveux secs, rares, cassants, expression hébétée, etc.). Si c'est la glande parathyroïde qui est atteinte, il se produit des troubles nerveux graves. La glande thyroïde fonctionne-t-elle au contraire trop activement ? Il en résulte une nervosité excessive, de l'irritabilité, de l'agitation, des troubles de caractère inquiétants. La glande hypophysaire située à la base du cerveau exerce aussi une influence décisive sur les manifestations de cette période de la vie qu'on appelle la *puberté*. Elle agit surtout sur les organes sexuels et peut avoir pour conséquence de l'atrophie, des déformations squelettiques, ou, au contraire, une maturité précoce, des penchants malsains ou pervers.

Les autres glandes à sécrétion interne exercent aussi, par leur hyperactivité, une influence essentielle sur la croissance.

Mais ces glandes sont elles-mêmes, les recherches les plus récentes permettent de l'affirmer, *régies directement par le cerveau*. Tout traumatisme agissant sur cet organe, que ce soit un choc physique ou un choc moral, influencera leurs sécrétions et retentira sur l'état général de l'individu. Tout écart d'hygiène mentale, on devrait le savoir, toute émotion provoquée par une lecture excitante, une parole indécente, a sa répercussion immédiate sur l'être physique et y jette le désarroi. La crise principale de l'adolescence est plutôt d'ordre psychique que corporel. Et elle se produit au moment où l'organisme subit de profondes transformations, chez la jeune fille en particulier. Des troubles physiologiques de tout genre la guettent : anémie et chlorose, maux d'estomac, désordres digestifs, douleurs abdominales, céphalées, tuberculose, scoliose, chorée, etc. Au point de vue psychique les chocs moraux peuvent avoir des conséquences très

graves. La psychopathologie de la jeune fille s'efforce de déceler les causes réelles des maux qui l'atteignent, quand ces causes sont d'ordre subjectif.

Et c'est surtout pour les jeunes filles placées dans un milieu défectueux qu'une bonne hygiène mentale est nécessaire. L'apport héréditaire même peut être corrigé dans une très grande mesure. C'est bien là, du reste, ce que l'on s'efforce de faire dans les institutions de réforme et de relèvement. Mais suit-on toujours, sans défaillance, la vraie méthode ?

Après avoir rappelé qu'il faut à la jeune fille une alimentation sobre, M. le Dr Bersot signale la pernicieuse influence des boissons alcooliques. Elles contribuent à émousser la belle sensibilité de l'adolescente, à faire d'elle une désabusée, une jeune fille au caractère léger, à la morale facile, qui, sous l'excitation de la danse, par exemple, glissera aisément vers le dévergondage.

La danse, dit-il plus loin, après avoir indiqué les sports et exercices physiques à recommander, telle qu'on la pratique actuellement, n'est pas hygiénique. Si elle contribue peut-être à former le sens du rythme, elle présente au point de vue de l'hygiène mentale des désavantages si sérieux et si graves qu'on ne peut la recommander. Les danses modernes, en particulier, sont moins un exercice physique qu'une école de sensualité se rapprochant des cérémonies sauvages avec leurs contorsions d'énergumènes, leurs gestes voluptueux, leurs frôlements érotiques.

Mais les cheveux courts sont une bénédiction pour la jeune fille, déclare-t-il. En supprimant ces lourdes toisons qui échauffent la tête, la chargent, favorisent la céphalalgie et parfois la repoussante malpropreté, on aide au sommeil tranquille, on facilite le repos, on diminue la nervosité.

Après avoir parlé de l'hygiène du travail, de celle du repos, de la culture intellectuelle, l'éminent spécialiste en arrive aux délassements.

Tenant compte de l'hypersensibilité de l'adolescente, on doit faire tout son possible pour préserver ces jeunes cerveaux et les sens de tout ce qui peut être origine d'impressions violentes : scènes passionnelles et brutales, drames pathétiques et sanglants, images licencieuses, mauvais romans. Il ne s'agit pas de faire la police des distractions de la jeune fille, ni d'intervenir par des mesures tracassières dans sa vie. Par des interdictions trop

rudes et absolues, on risque de susciter au contraire une curiosité malsaine. Il faut cultiver les sentiments opposés.

« On ne détruit que ce qu'on remplace ». Pour éloigner la jeune fille des spectacles choquants, on doit lui procurer des sensations auxquelles elle trouve plaisir : belles pièces de théâtre, concerts, visites de musées ou d'expositions, promenades et excursions instructives, visites d'institutions sociales, etc.

Il sera aussi utile d'implanter dans son cœur le sentiment solide de la *dignité de la femme*. On s'en préoccupe encore trop peu malheureusement dans nos écoles. Il y a cependant d'assez nombreux exemples, dans l'histoire, de femmes qui ont joué un rôle de premier plan. A côté des héros-hommes que l'on a trop tendance à idéaliser ; il faut aussi insister sur l'héroïsme obscur des mères qui élèvent de nombreuses familles et peinent et se fatiguent et se sacrifient, ces héroïnes de l'abnégation et du dévouement.

Le sentiment religieux enfin est, chez la jeune fille, une ressource précieuse que l'éducateur, dans sa préoccupation de rester laïque, laisse trop souvent inemployée. Malheureusement dans ce domaine l'incompréhension, la routine aveugle, le bigotisme ont suscité des aberrations parfois pathologiques et ont mal orienté des vies nombreuses. La religion est avant tout *vie pratique* et pas seulement croyance à certains dogmes.

La magistrale et pénétrante étude de M. le Dr Bersot devrait être répandue dans toutes les familles. Ses salutaires avis ne sont certainement pas les premiers venant mettre en évidence les incompréhensions, les inconséquences graves qui se manifestent dans l'éducation des jeunes filles. Il les exprime avec une autorité et une si parfaite connaissance des erreurs et des tendances de la société actuelle que ce serait coupable de ne pas lui accorder toute l'attention à laquelle il a droit. Les autorités doivent joindre leurs efforts aux siens pendant qu'il en est temps et ne pas attendre que le mal soit trop grand. De louables efforts se font sans doute déjà. En vertu du principe de la sacro-sainte liberté, on hésite encore trop à condamner tout ce qui peut constituer un gaspillage de jeunes vies. La famille elle-même se trouve souvent entravée dans son action. Mais elle est aussi fréquemment responsable des écarts de celles dont elle doit diriger les actions et les sentiments, par méconnaissance voulue des règles et principes à respecter. Nul ne peut aujourd'hui arguer d'inconscience sur ce point, car la vérité est à la portée de tous. Même les causes

fatales peuvent être fortement réduites, sinon annihilées tout à fait, quand on le veut résolument et avec persévérance. C'est aux mères de famille qu'incombe tout particulièrement la belle tâche qu'est l'éducation de leurs filles ; leur devoir est donc de s'y préparer en recherchant ce qui peut les éclairer, affiner leurs facultés d'observation et les conduire vers un but qui soit vraiment la récompense de leurs efforts.

IV. La Société suisse d'hygiène.

Aux intellectuels, aux chefs et même aux serviteurs des administrations, la Faculté conseille et souvent ordonne une cure de bains. C'est un peu la raison pour laquelle la Société suisse d'Hygiène a eu son assemblée générale de 1927 dans la charmante station balnéaire de Rheinfelden. Il était aussi fort à propos de montrer aux hygiénistes suisses le beau développement acquis par cette localité sous l'énergique impulsion de M. le Dr Keller, l'éminent praticien du Sanatorium. Ses nombreux écrits ont du reste porté au loin sa réputation. Dans un travail sur les stations balnéaires et climatiques de la Suisse, il indique quelles sont les affections et les troubles pour lesquels il y a lieu de recourir à l'action thérapeutique des eaux minérales. Mais il a soin de mentionner les cas où un tel traitement est à condamner : tumeurs malignes, affections cardiaques et rénales mal compensées, tuberculose pulmonaire avancée, graves altérations du sang, maladies ayant engendré un état anémique aigu et surtout cachectique, troubles graves du cerveau, apoplexies de date récente. Chaque source a ses indications et contre-indications particulières ; les renseignements positifs ne peuvent être donnés que dans la station même et par le médecin spécialiste attaché à celle-ci.

La classification des sources que possède la Suisse est la suivante :

1. *Eaux indifférentes ou faiblement minéralisées* :
 - a) Sources froides, moins de 20° C: Aigle, Bex ;
 - b) » chaudes ou thermales : Pfäfers, Ragaz.
2. *Eaux alcalines* :
 - a) Acidulées simples et bicarbonatées : Passugg (source Théophile), Tarasp (source Carola) ;
 - b) Bicarbonatées chlorurées : Passugg (source Ulriens).

- c) Bicarbonatées chlorurées sodiques : Eglisau, Tarasp, Tiefenkastel ;
- d) Alcalines terreuses : Henniez, Heiden.
- 3. *Eaux sulfatées calciques ou terreuses* :
 - a) Froides : Montreux ;
 - b) Chaudes : Loèche, Weissenbourg.
- 4. *Eaux chlorurées sodiques* (salées concentrées) : Bex, Rheinfelden, Rybourg, Schweizerhall, sources qui fournissent l'eau mère à différentes stations de bains salés ; Lavey et Aigle en Suisse romande.
- 5. *Eaux iodurées sodiques*, entre autres Wildegg, Saxon.
- 6. *Eaux sulfureuses* :
 - a) Froides : Alliaz, Gurnigel, La Lenk, Montbarry, etc.
 - b) Chaudes : Baden, Lavey, Schinznach, Yverdon.
- 7. *Eaux ferrugineuses*, fort nombreuses (une trentaine) : Gimel, La Brévine, Morgins, St-Moritz, Schuls, Silvaplana, etc.
- 8. *Eaux arsenicales* : Acquarossa et Val Sinestra.
- 9. *Eaux sulfatées magnésiennes ou mères* : Birmenstorf et Mülligen.
Et il y a encore les bains de tourbe (ferrugineux, sulfureux ou salins), de bouc, de fange ou de sable.

Dans la première séance générale de Rheinfelden, les participants ont entendu un fort intéressant rapport de M. le Dr Wanner, chef du Service sanitaire cantonal vaudois, sur : *L'importance des bains chloruro-sodiques dans le traitement des affections scrofuleuses*. Ce travail était basé essentiellement sur les observations faites à Bex et à Lavey par M. le Dr Wanner lui-même. Au point de vue physiologique, l'action des bains chloruro-sodiques est triple, dit-il :

- a) *Tonique*, sur tous les systèmes de l'économie, mais plus particulièrement sur le système circulatoire et le système nerveux ;
- b) *Altérante*, soit la propriété de modifier profondément le terrain lymphatique ou arthritique, rhumatismal, etc. ;
- c) *Résolutive*, grâce aux sels de magnésium et de potassium des eaux mères.

Il a conclu, en disant entre autres :

L'observation des malades conduit les médecins de Rheinfelden, Bex et Lavey à la conviction que la cure de bains chloruro-sodiques est une arme puissante dans la lutte contre les affections scrofuleuses, la tuberculose non pulmonaire de l'enfant et de l'adulte ; nous avons grand tort de ne pas utiliser plus largement ces ressources précieuses pour notre pays.

Tout malade doit être dirigé vers le séjour qui lui procurera le plus de bénéfices. C'est au médecin de famille qu'il appartient de se prononcer sur ce point.

Les magnifiques résultats dus à l'héliothérapie ne doivent pas nous faire oublier ce que peuvent donner nos sources salées. A l'Etat incombe le devoir de grouper les ressources et les efforts pour organiser toujours mieux la cure préventive des maladies chroniques.

La seconde assemblée générale eut le privilège d'entendre un remarquable travail de M. le Dr Taillens sur : *La mortalité infantile en Suisse*, pendant la première année surtout. Mais son étude a porté aussi sur la période allant de la naissance à l'âge de 15 ans.

Et il en arrive à résumer comme suit ce que lui a fourni la statistique :

Depuis 1876 à aujourd'hui, la mortalité infantile n'a pas cessé de décroître.

L'étude globale de la mortalité infantile montre qu'elle est plus élevée chez les garçons que chez les filles, ce qu'il n'est pas facile d'expliquer.

La mortalité par débilité congénitale, quoique ayant subi un fléchissement marqué, occupe encore une place trop grande et demande à être combattue avec plus d'énergie.

La mortalité par maladies aiguës de l'appareil respiratoire, à peu près constante jusqu'en 1900, n'a diminué que depuis 1905, sans qu'on puisse donner l'explication certaine de ce phénomène.

Les mort-nés sont plus fréquents dans les villes qu'à la campagne.

M. le Dr Carrière, chef du Service sanitaire fédéral, a parlé de la mortalité par le cancer au sujet de laquelle le Danemark seul donne un chiffre plus élevé que la Suisse. Les cantons du nord-est et du centre présentent le taux le plus élevé, 13 à 18 pour 10 000 habitants ; ceux de l'ouest et du nord ont un taux qui se rapproche de la moyenne, 10 à 12 pour 10 000 ; le canton du Tessin a le taux le plus faible, 9 pour 10 000. Ces différences ne sont point dues au hasard ; il serait intéressant d'en rechercher les causes.

V. L'hygiène en Belgique.

L'année dernière, l'administration de l'Hygiène dépendant du Ministère de l'Intérieur du royaume de Belgique a exposé, dans un tableau très complet, l'organisation actuelle de cet Etat au point de vue sanitaire.

Le titre VIII du volume traite de l'hygiène des populations. Nous en extrayons quelques indications se rapportant à l'alcoolisme.

Une circulaire du 2 avril 1898, dont les prescriptions sont encore appliquées aujourd'hui, prévoit que l'enseignement anti-alcoolique comprend des leçons occasionnelles et des leçons spéciales. On doit affecter à celles-ci au moins une demi-heure par semaine, de préférence le samedi après-midi. Elle impose aux élèves, tout au moins à ceux du degré supérieur, la tenue d'un cahier exclusivement réservé à la transcription d'exercices relatifs à cet enseignement.

Un programme-type, fixé par arrêté ministériel du 28 décembre 1922, indique la marche à suivre dans les écoles primaires communales pour la vulgarisation de l'hygiène. Il est certainement instructif de le reproduire in extenso :

1^{er} degré (1^{re} et 2^e années d'études) :

Causeries très simples et très élémentaires dans le but de faire contracter aux enfants des habitudes d'ordre, de propreté et de les mettre en garde contre les imprudences les plus communes à leur âge.

Ces exercices prendront place dans le cycle des exercices d'élocution prévus au programme de langue maternelle.

N. B. L'instituteur saisira toutes les occasions pour habituer les enfants à la pratique des conseils qui leur auront été donnés.

2^e degré (3^e et 4^e années d'études).

Causeries très simples sur les objets suivants :

1. Propreté du corps : peau, bouche, chevelure, oreilles, soin des vêtements et des objets classiques. Douches et bains.
2. Précautions à prendre pour la conservation de l'ouïe, de la vue.
3. Quelques conseils relatifs à l'usage des aliments et des boissons.
4. Dangers des boissons alcooliques et du tabac.
5. Hygiène de l'habitation : air, lumière et chaleur.

N. B. L'instituteur saisira toutes les occasions pour habituer les enfants à la pratique des conseils qui leur auront été donnés.

3^e degré (5^e et 6^e années d'études).

1. Règles essentielles d'une bonne alimentation. L'alcoolisme.
2. L'air : air atmosphérique, air vicié, ventilation.
3. L'eau : eau potable, eau contaminée, ébullition et filtration.
4. La chaleur : combustibles et appareils de chauffage. Le vêtement. La chaussure.
5. La lumière : les moyens d'éclairage.
6. L'exercice corporel : la fatigue, le repos, le sommeil.

N. B. Dans les écoles rurales, on enseignera au préalable les notions relatives à l'homme (notions élémentaires sur les principales fonctions de la vie).

4^e degré (7^e et 8^e années d'études).

Garçons.

1. Revision et extension du cours précédent.
2. Les accidents. Précautions à prendre en cas de blessure, piqûre, brûlure, foulure, hémorragie, empoisonnement, asphyxie, indigestion.
3. Quelques explications très simples sur les microbes et sur les maladies contagieuses, notamment la tuberculose. Moyens préservatifs, désinfectants.
4. Faire connaître les œuvres sociales d'hygiène en activité dans la localité ou dans la région.

Filles.

Ajouter les notions de puériculture au programme qui précède.

Le programme de l'enseignement normal primaire comprend expressément, dans le cours d'hygiène : la lutte contre les maladies sociales, tuberculose, syphilis, alcoolisme, rôle de l'instituteur, et dans le cours de morale : conservation de la santé, la tempérance.

Au nombre des mesures prises par les administrations, on peut citer celle de la députation permanente de la province de Limbourg, laquelle a fait introduire dans le cahier des charges des travaux de voirie vicinale la clause obligeant les entrepreneurs, sous peine d'une amende de 20 francs, à défendre l'introduction de boissons alcooliques sur les chantiers, ainsi qu'à renvoyer temporairement tout ouvrier surpris une première fois en état d'ivresse, et définitivement en cas de récidive.

A Anvers, le colportage des boissons alcooliques est interdit sur toute l'étendue des quais du port, des bassins et des canaux. Cette défense est même étendue aux gares de chemins de fer et à leurs dépendances, ainsi qu'à tous les emplacements du

quartier du sud où l'on emploie un grand nombre d'ouvriers aux travaux en plein air.

Il existe quatorze ligues ou fédérations antialcooliques subventionnées par le gouvernement, et quatre sociétés autonomes.

La Société médicale belge de tempérance est ouverte à toute personne exerçant l'art de guérir ; elle a pour but d'étudier à fond la question de l'alcoolisme, de répandre le fruit de ses études et de mettre en pratique les idées qu'elle défend. Elle impose à ses membres de ne prescrire l'alcool que d'une façon passagère et seulement dans les cas où ils le jugent indiqué d'une façon formelle.

La Ligue patriotique contre l'alcoolisme est surtout une association de propagande et de vulgarisation ; elle n'impose à ses membres aucune obligation d'abstinence ou de modération.

La presque totalité des associations et sociétés de tempérance prescrit la suppression de la consommation des boissons distillées et la modération dans l'usage de la bière et du vin. Celles qui visent à proscrire l'usage de ces dernières boissons sont la grande exception.

* * *

C'est aussi de la Belgique que nous est parvenue une brève notice de Mlle Kaiser, directrice de la colonie de Dongelberg, sur *L'Oeuvre de la Santé et de l'Hygiène dans les colonies d'enfants débiles*, publiée sous les auspices de l'Œuvre nationale de l'Enfance.

Dès son arrivée à la colonie, dit Mlle Kaiser, l'enfant est obligé de se rendre compte de l'importance que nous attachons à la *propreté* : sa première journée se passe au lavage en détail de sa petite personne, à la désinfection de ses vêtements et du moindre objet amené de l'extérieur, susceptibles d'introduire des microbes à la colonie.

Dès le lendemain, il se rend compte qu'on se préoccupe de sa *santé*. Examiné par l'infirmière au point de vue de son poids, de sa taille, de son périmètre thoracique, de sa respiration, il passe la visite du médecin qui indique le régime à suivre.

C'est avec joie qu'il adhère à la croisade d'hygiène qui durera trois mois, le temps de son séjour, et régulièrement il fera effort pour placer son petit point en face des règles auxquelles il a promis d'être fidèle. Les voici, pour les jeunes filles :

1. Se laver le visage, les mains, le cou, les oreilles et se nettoyer les ongles chaque jour.
2. Se brosser les dents tous les jours.
3. Respirer par le nez et non par la bouche.
4. Se tenir toujours très droite, qu'on soit assise ou debout.
5. Etre soigneuse et ordonnée en classe.
6. Etre soigneuse et ordonnée au réfectoire, au dortoir, au lavoir.
7. Tenir toute sa personne propre et nette, particulièrement la chevelure.
8. Ne pas introduire les doigts, ni aucun objet malpropre, dans la bouche.
9. Ne jamais boire dans un verre où d'autres ont bu.
10. Se laver les mains avant chaque repas.
11. Prendre un bain au moins une fois par semaine.
12. Boire le plus de lait possible.
13. Manger des légumes.
14. Chercher à intéresser d'autres enfants aux règles de l'hygiène.

Mais ce à quoi nous ne pouvons souscrire, c'est à la distribution de médailles aux jeunes filles qui ont marqué tous leurs points. En Belgique cela peut paraître encore nécessaire ; il serait cependant bien préférable que l'on arrive à y renoncer et à se borner à la remise du joli certificat d'attestation de séjour.

Par contre, une forme d'enseignement du chant, signalée par Mlle Kaiser, est de nature à retenir notre attention. On sait combien le chant exerce une bienfaisante influence physiologique sur l'enfant, en particulier sur le jeu des organes de la respiration, quand cet enseignement est bien donné et dirigé.

Dans la colonie de Dongelberg, on veut que les strophes des chants contribuent à faire pénétrer dans l'esprit des enfants les principes de l'hygiène.

Sur l'air de : *Il pleut, il pleut bergère*, ils chantent : *Va-t-en, va-t-en microbe*.

.....
 D'abord pour te détruire
 Je veux vivre au grand air ;
 Il ne peut jamais nuire
 Il donne le teint clair.

Puis devenant ton maître
 Pour t'éviter toujours
 J'ouvre bien ma fenêtre
 Les nuits comme le jour, etc.

Kirikirikan, de Jaques-Dalcroze, devient :

A la colonie	Kirikiriki
Kirikiriké (bis)	Pour soigner sa santé,
A la colonie,	Kirikiriki, kiriki.
Ah ! qu'il fait bon et gai !	Ah ! qu'on a bon appétit !
Kirikiriké,	Kirikirikou, koukougou,
On y vient tout joyeux.	Les pioupious mangent de tout.

La ronde : *Savez-vous planter les choux* est remplacée par :

Savez-vous laver vos dents
 A la mode, à la mode,
 Savez-vous laver vos dents
 A la mode de chez nous ?

etc., etc.

Tout l'enseignement est orienté vers ce centre d'intérêt : la santé par l'hygiène.

Dans les petites fêtes enfantines on joue de petites saynètes, entre autres :

1. *Le roi des aliments*. Chaque aliment vient soutenir sa valeur ; c'est au lait qu'appartient le triomphe final !

2. *Le chemin de la santé*. Une enfant, indiquant le régime suivi à la colonie, ramène à la santé et à la joie toute une famille de son quartier.

etc., etc.

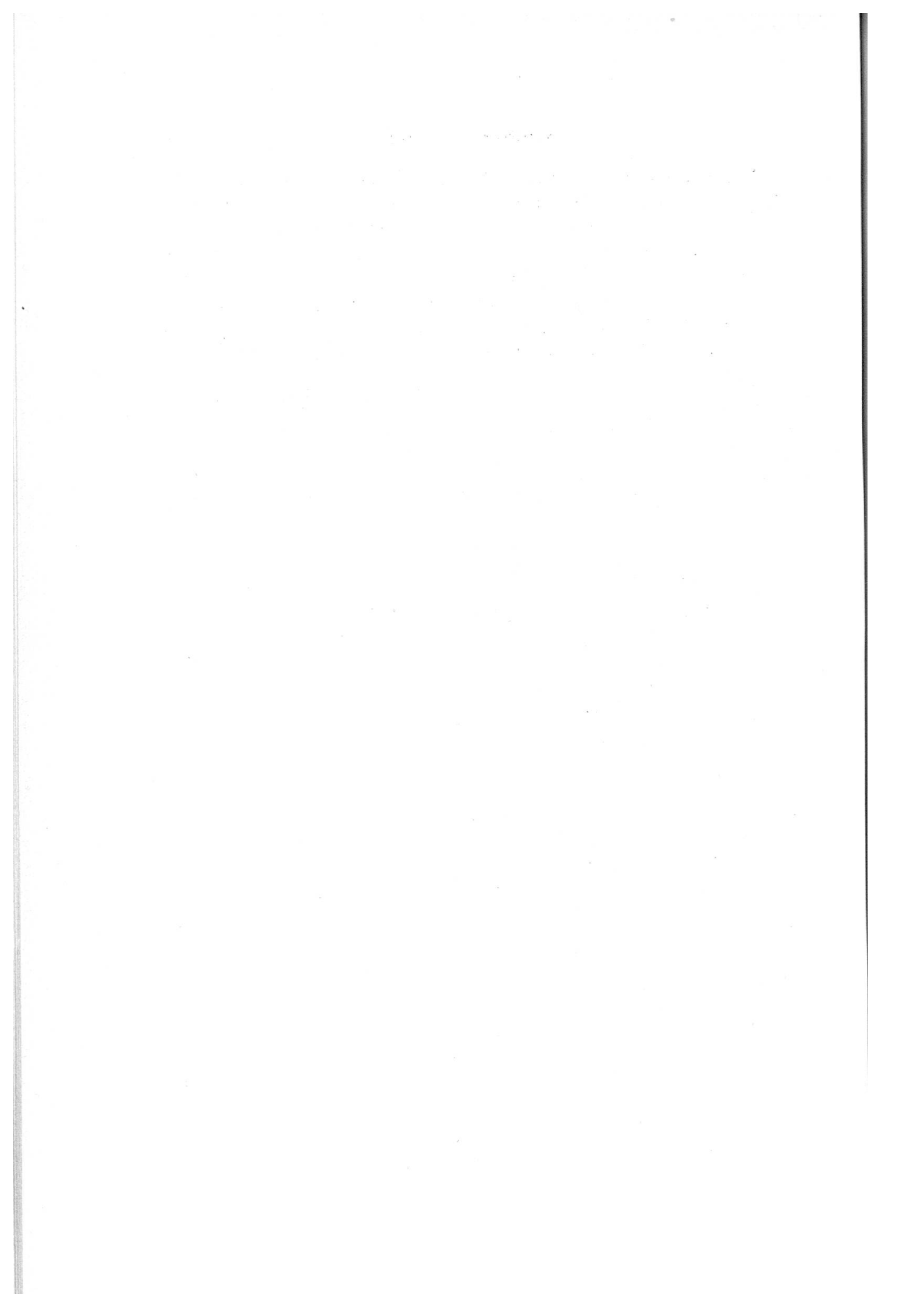
Et pour rendre durables les efforts déployés en faveur du petit colon, celui-ci reçoit un cahier intitulé : *Mon cahier de santé*, afin qu'il puisse retrouver les impressions éprouvées. En tête sont indiqués le poids harmonique et le poids à l'entrée ; la différence indique le gain à réaliser par l'enfant débile pour arriver à la normale. Chaque mois le nouveau poids est enregistré. Une fois par semaine, il relève dans ce cahier le résumé d'une causerie où la maîtresse a pour but de lui faciliter l'acquisition d'une bonne habitude ; le verso de chaque page est réservé aux résolutions personnelles de l'enfant.

Une fois rentré chez ses parents, celui-ci dispose d'une série de cartes postales pour tenir l'Œuvre des colonies au courant de son état de santé et de sa persévérance dans la pratique de l'hygiène.

Certains parents tiennent à pouvoir se rendre compte de l'organisation et de la marche de la colonie, tant ils sont émerveillés de la bonne mine et de la santé de leurs enfants.

Aussi la direction agit-elle de tout son pouvoir pour faire de cette institution un centre d'éducation d'hygiène populaire. Ce que l'on veut, « c'est que la Belgique, terre d'héroïsme, de loyauté, d'endurance, soit aussi connue au loin comme le pays par excellence des enfants bien portants, le pays de la santé ».

L. HENCHOZ, inspecteur.



DEUXIÈME PARTIE

